

La Riposte

BULLETIN DE LIAISON

ADDSQM

ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES DROITS SOCIAUX QUÉBEC MÉTROPOLITAIN

L'ADDSQM (Association pour la défense des droits sociaux Québec métropolitain) est un groupe de défense collective des droits des personnes sans emploi ou vivant une situation de pauvreté. En priorité, elle vise à regrouper et à défendre les droits des personnes assistées sociales dans une approche de conscientisation et d'éducation populaire.

Par Véronique Salmon

Ça fait maintenant plus de 50 ans que l'ADDSQM défend les droits des personnes assistées sociales. Nous voulons vous remercier pour ces 50 ans d'histoires, de luttes, de défaites et de victoires ! Car c'est avec vous les alliés, les membres, les anciens membres, les militant.e.s actuels et passés et salarié.es, les stagiaires et les avocats bénévoles que l'on a pu défendre les causes qui concernent les personnes assistées sociales. Sans vous l'ADDSQM n'aurait pu réaliser sa mission. Pour souligner ces 50 ans d'histoire, nous vous invitons à une fête où jeux, histoire, repas et breuvages seront à l'honneur. Ce rendez-vous (vous ne voulez surtout pas manquer ça) est le 31 mai de 17h à 23h au Club social Victoria (170, rue du Cardinal-Maurice-Roy).

Vous recevrez bientôt une invitation personnelle soit par courriel soit par la poste. N'attendez pas cette invitation et réservez dès maintenant, car les places sont limitées. Pour ce faire vous n'avez qu'à appeler à l'ADDSQM au (418) 524-5064.

**50 ans
ça se fête !**

MARS 2024

SOMMAIRE

Info loi - Une indexation partielle des chèques d'aide sociale	2
Nouvelles du Front commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ)	3
Comité lutte, lettre ouverte Pas surpris, mais indignés !	4-5
Les banques alimentaires	6
La prison sans barreaux	7-8
Jonathan Carmichael de retour à l'ADDSQM	8
Projet Entendre et agir ensemble	9
Penser l'avenir-8 !	10
Recette de lutte (la meilleure)	11
Nouvelles de la militance	12-13
Anniversaires	14
Calendrier	14



301, rue Carillon
Québec G1K 5B3



418 525-4983



info@addsqm.org
www.addsqm.org

Du lundi au vendredi
de 9h à 16h30

Info LOI



Jonathan Carmichael

Une indexation partielle des chèques d'aide sociale

Dans la mise à jour économique du gouvernement caquiste déposée en novembre dernier, le ministre des Finances Éric Girard annonçait une indexation de 5,08% des prestations d'aide sociale à compter du 1^{er} janvier 2024. Pourtant, quand on regarde le montant reçu sur les chèques des prestataires des programmes d'aide sociale¹, d'objectif emploi² et de la solidarité sociale³, l'augmentation est moindre (elle est de 4,81% pour une personne sans contraintes à l'emploi et de 4,65% pour une personne étant en contraintes sévères depuis moins de 66 mois). Pourquoi?

Une prestation de base et un ajustement

Pour la plupart des personnes assistées sociales, le montant mensuel reçu est composé d'une prestation de base et d'un ajustement. Cet ajustement provient du *Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale, présenté en 2017 par le gouvernement qui était alors formé par le Parti libéral du Québec*.

Dans ce plan de lutte à la pauvreté, le gouvernement libéral, dans un rare moment de clairvoyance, arrivait à un

constat évident pour toutes les personnes assistées sociales : «[les prestations d'aide financière de dernier recours] n'ont pas progressé au même rythme que le coût de la vie, entraînant un manque à gagner». Le gouvernement annonçait alors une augmentation des prestations d'aide financière de dernier recours de 45\$ par mois pour les personnes des programmes d'aide sociale et d'objectif emploi et de 103\$ par mois pour les personnes du programme de solidarité sociale.

Toutefois, ces montants n'ont pas été simplement ajoutés à la prestation de base. François Blais, le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale à l'époque, a plutôt choisi d'ajouter de nouveaux articles au *Règlement sur l'aide aux personnes et aux familles qui ont fait en sorte que les montants annoncés dans le plan de lutte à la pauvreté sont devenus des ajustements. Un détail? Pas tant.*

Un ajustement pas indexé

Depuis le 1^{er} avril 2011, il y a un article dans le Règlement qui prévoit l'indexation automatique de certains montants, chaque année le 1^{er} janvier. C'est le cas des montants des presta-

tions de base. Ce n'est toutefois pas le cas des ajustements mensuels de 45\$ ou de 103\$, issus du plan de lutte à la pauvreté. Ainsi, ces ajustements sont figés au même montant depuis 2018.

Autrement dit, l'augmentation annoncée en 2017 parce que les prestations n'avaient pas progressé au même rythme que le coût de la vie n'a pas suivi... la hausse du coût de la vie! Si, depuis 2018, les ajustements avaient été indexés au même taux que celui prévu au Règlement, les personnes aux programmes d'aide sociale et d'objectif emploi recevraient 10\$ de plus par mois, alors que celles au programme de solidarité sociale auraient 23\$ de plus par mois sur leur chèque.

Le fait de ne pas avoir inclus à même les prestations de base les augmentations annoncées dans le plan de lutte à la pauvreté de 2017 prive aujourd'hui les personnes assistées sociales d'un montant annuel de 120\$ ou de 276\$. Quelle crose scandaleuse, une fois de plus, de la part de nos gouvernements envers les personnes les plus pauvres de notre société!

¹ Le programme d'aide sociale est composé des personnes sans contraintes ou avec des contraintes temporaires à l'emploi.

² Le programme objectif emploi est composé des personnes qui font une première demande d'aide financière et qui sont sans contraintes à l'emploi.

³ Le programme de solidarité sociale est composé des personnes présentant des contraintes sévères depuis moins de 66 mois.

Nouvelles du Front commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ)



*Linda Laprise et Laurent Lévesque,
délégués de l'ADDSQM au FCPASQ.*

Semaine de la dignité et réforme de l'aide sociale

Avec la réforme de l'aide sociale et la semaine de la dignité des personnes assistées sociales du Québec qui approchent, nous sommes très impliqués dans notre regroupement national pour prévoir ces deux événements majeurs. En comité lutte du FCPASQ, nous avons décidé que la mobilisation sera nationale et que nous nous pencherons sur la réforme. La semaine de la dignité devait d'abord être régionale, mais il s'agit d'un moment charnière qui nécessite une mobilisation importante.

Nous ne savons pas à quel moment la réforme de l'aide sociale prévue par la Ministre Rouleau sera déposée. Rappelons au passage qu'elle devait déjà être sortie. Il y a une possibilité que cela soit avant ou après la semaine de

la dignité. Dans ce contexte difficile pour la mobilisation, nous nous préparons en double au cas où la réforme soit sortie ou non. Si la réforme sort avant la semaine de la dignité, nous serons donc prêts et prêtes pour y répondre et s'il elle n'est pas encore sortie, nous pourrons faire valoir nos revendications principales en vue des changements à la loi. Dans tous les cas, la semaine de la dignité sera un moment pour communiquer nos attentes et nos revendications à la Ministre Rouleau.

Des dates à mettre à votre agenda

Nous vous demandons de réserver deux dates à votre calendrier. Tout d'abord, le mardi 7 mai 2024 se tiendra à Montréal une manifestation nationale dans le cadre de la semaine de la dignité en lien avec la réforme de l'aide sociale. Du transport sera prévu pour aller à Montréal dans la journée et

revenir à Québec le soir. Un repas sera servi le midi à Montréal avant le début de la manifestation.

Le jeudi 9 mai auront lieu un panel, un souper et une fête organisée avec les groupes de défense des droits des personnes assistées sociales de la région 03-12 et le regroupement des groupes de femmes de la Capitale-Nationale (RGF-CN) à 14h au Patro-Laval dans le quartier Saint-Sauveur à Québec.

Merci de nous faire part de votre intérêt pour ces deux activités à l'avance pour que nous puissions prévoir le nombre de places.

Aussi, le FCPASQ fait circuler une pétition sur la vie martiale disponible sur le site web de l'Assemblée nationale du Québec. La date limite pour la signature de la pétition a été repoussée au 14 mars 2024.

Solidairement !

Nos LUTTES



Laurent Lévesque
au nom du comité lutte de
l'ADDSQM

Bonjour à toutes et tous,

Le comité lutte de l'ADDSQM a réagi au salaire indécent du nouveau PDG de Santé Québec. Nous y voyons un exemple flagrant d'inégalité lorsque l'on pense que cette personne fera en un an l'équivalent de 58 ans de prestation d'aide sociale ! Ce chiffre, c'était avant d'apprendre que ce montant sera bonifié, on parle maintenant de presque 67 ans d'aide sociale. Le montant proposé pour ce poste est maintenant de plus de 652 050 \$ par année. Ce texte fût le résultat d'un travail collectif au sein du comité lutte et fût publié dans le Journal de Québec et de Montréal. Plusieurs personnes et groupes alliés l'on partagé sur Facebook ou sous format papier partout à travers la province.

L'hiver et le printemps seront occupés à l'ADDSQM avec la réforme de l'aide sociale qui approche. Nous voulons cependant, après avoir dénoncé les dettes envers le Ministère et l'insuffisance des gains de travail permis, lutter contre l'insuffisance des revenus des personnes assistées sociales. Il nous semble prioritaire que la réforme prévue par Madame Chantale Rouleau prévoit un rehaussement des prestations d'aide sociale. C'est une question de dignité, mais aussi de justice sociale face au coût de la vie qui touche de plein fouet les plus pauvres. Nous revendiquons l'élargissement du programme de revenu de base pour toutes les personnes assistées sociales ! Nous tiendrons sans doute une action de mobilisation ou une campagne de visibilité sur le sujet au cours des prochains mois. Venez en discuter avec nous au comité lutte. Appelez-nous pour savoir les prochaines dates.



Lettre ouverte à lire en page 5

Pas surpris, mais indignés !

Cette lettre s'adresse à François Legault et au gouvernement caquiste,

Nous sommes des personnes assistées sociales, des travailleurs à petit salaire, des stagiaires non rémunérés et des retraités. Nous vous parlons aujourd'hui en tant que militants de l'Association pour la défense des droits sociaux Québec métropolitain (ADDSQM).

Depuis le retour des Fêtes, un sujet est sur toutes les lèvres à l'association: nous sommes tous outrés par votre décision sur le salaire du futur PDG de Santé Québec, soit 652 050\$ pour les deux premières années et par la suite, un salaire de base de 567 000\$.

Nous ne sommes pas surpris parce que c'est après tout dans vos méthodes. Pour votre Conseil des ministres saturé de riches et de collaborateurs des hautes sphères du privé, appeler un «top-gun» pour opérer le système de santé québécois comme une business ne sort pas de l'ordinaire. Alors que les temps difficiles marqués par l'inflation devraient être un appel à la solidarité, vous ne pensez qu'à enrichir votre «clique».

Ce salaire représente plus de 56 ans de prestation d'aide sociale. Vous ne connaîtrez jamais nos conditions de vie difficiles, car vous vivez dans un monde à part avec vos revenus indécents. Nous y voyons un bon exemple des inégalités qui affligent notre société.

Avec 807\$ par mois, les personnes assistées sociales n'ont pas assez pour vivre dans la dignité. Aujourd'hui, même les travailleurs font la file avec nous dans les banques alimentaires. Quand les classes populaires

voient que les hauts fonctionnaires de l'État ont tous un salaire dans les six chiffres et que les députés prétendant représenter le peuple se votent 30% d'augmentation, on ne peut s'empêcher de se sentir trahi par nos dirigeants. En plus, les grands PDG de notre pays ont déjà eu le salaire annuel moyen le 2 janvier!

À la place de surpayer des gens déjà assez riches, donnez-nous un peu de cet argent pour vivre dans la dignité. Nous voulons pouvoir manger et nous loger correctement.

Depuis janvier 2023, certaines personnes assistées sociales ont droit au nouveau programme de revenu de base. Ce programme, sans être parfait, offre un revenu plus généreux aux prestataires qui ont une contrainte à l'emploi de longue durée. Nous demandons l'élargissement de ce programme à toutes les personnes assistées sociales. Il s'agirait d'un vrai premier pas pour combattre les inégalités au Québec!

Des représentants de l'Association pour la défense des droits sociaux Québec métropolitain (ADDSQM) :

Monique Toutant
Claude Garneau
Émile Parenteau
Jean-Jacques Laliberté
Jonathan Carmichael
François Martin
Emmanuelle Lachance
Ghislain Hudon
Laurent Lévesque

Les banques alimentaires

Thierry Birster



Au Québec, ce sont plus de 870 000 personnes qui ont besoin d'aide alimentaire chaque mois. Depuis 1988. Les Banques alimentaires du Québec, joue un rôle clé pour les nourrir. 32 membres régionaux indépendants desservent près de 1300 organismes communautaires locaux affiliés, qui répondent mensuellement à 2,6 millions de demandes d'aide alimentaire.

Évolution de la distribution de denrées :

2011-2012	4 millions de kilos
2016-2017	6 millions de kilos
2020-2021	11 millions de kilos (COVID-19)

Les banques alimentaires ont eu une augmentation de 30 % par rapport à 2022 et de 73 % par rapport à 2019. C'est donc un Québécois sur dix qui a besoin d'aide pour se nourrir ou pour nourrir sa famille adéquatement en 2023. Signe que le visage de la pauvreté change, les banques alimentaires ont aidé un nombre record de travailleurs, dont le salaire n'est pas suffisant pour se nourrir et qui ont eu recours au dépannage dans la dernière année. Plus précisément, 18 % des ménages aidés en 2023 ont un emploi comme principale source de revenus, une donnée en hausse de 102 % par rapport à 2019.

Par ailleurs, 78 % des ménages aidés sont locataires, 45 % sont des familles avec enfants et 37 % sont des adultes vivant seuls.

Moisson Québec, la banque alimentaire alternative de la région de Québec, agit sur l'insécurité

alimentaire pour améliorer la qualité de vie des personnes vivant des conditions socioéconomiques difficiles. Nous desservons l'agglomération de Québec et Lévis ainsi qu'une partie de Portneuf et de Lotbinière.

125 organismes sont accrédités.

2023

Nombre total de visites aux programmes de dépannage alimentaire : **57972**

Proportion des bénéficiaires des banques alimentaires qui sont des enfants : **32.3%**

Nombre total de personnes aidées (tous services confondus) : **79069**

Nombre total de collations données à des enfants : **67116**

Saviez-vous que ?...

Moisson Québec aide près de 80 000 personnes chaque mois grâce aux 130 organismes accrédités de son réseau dans la grande région de Québec en récupérant et distribuant plus de 4,4 millions de kilos en denrées par année.

7 Novembre 2023, La Presse

Sans surprise, la mise à jour budgétaire du gouvernement Legault, mardi, a laissé les partis d'opposition sur leur faim. Québec solidaire (QS), entre autres, juge que la Coalition avenir Québec (CAQ) est « cheap », et elle lui reproche notamment de ne pas en faire assez pour venir en aide aux banques alimentaires, qui crient famine.

“Il y a des feux à éteindre partout, actuellement : en logement, sur le marché de l'immobilier, en itinérance, dans le transport en commun... Et qu'est-ce que la CAQ fait, actuellement? Ils attendent qu'il pleuve”, a dit d'entrée de jeu la députée Christine Labrie, en réaction à l'énoncé économique du ministre des Finances, Eric Girard.

Pourquoi ne pas donner l'argent directement aux prestataires d'aide sociale?

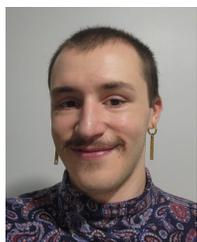
En passant le Québec envoie 2 milliards de dollars en subvention pétrolière en Alberta (Radio-Canada)

Thierry Birster.

Bon printemps à tous !

La prison sans barreaux

Le contrôle et la surveillance ont un effet nocif sur l'état mental des gens. C'est particulièrement inquiétant chez les prestataires d'aide sociale qui vivent un contrôle accru du gouvernement.



Émile Parenteau

La société de surveillance

Maintenant plus que jamais, les gens sont surveillés. Les données personnelles de la population sont recueillies par les compagnies de réseaux sociaux et sont utilisées par les agences publicitaires et les gouvernements. Le ministère de l'Emploi et de la solidarité sociale n'a donc pas de limites à surveiller et contrôler les prestataires d'aide sociale. Le ministère se défend en expliquant que le contrôle accru vise à réduire la fraude envers l'État. En vérité, c'est une invasion de la vie privée des personnes assistées sociales. Ça se manifeste de beaucoup de manières : des demandes incessantes de rapports médicaux et de documents par les agents d'aide sociale, les bénéficiaires qui doivent communiquer des informations personnelles lors de leur demande, des enquêteurs du ministère de l'Emploi et de la solidarité sociale qui fouillent les réseaux sociaux des bénéficiaires, etc. Cette menace constante crée chez les prestataires des sentiments de peur, de honte ou de méfiance.

Des histoires inquiétantes mais réelles

Cette menace de notre gouvernement qui se prétend bienveillant est réelle pour les gens sur l'aide sociale. Voici deux témoignages sur le sujet du contrôle et de la surveillance de prestataires de longue date.

D'abord, Ghislain présente son histoire par rapport au profilage abusif des nouveaux demandeurs : « Quand j'ai fait ma demande en 2004 [...] il demande quasiment un pedigree de la personne. Ils demandent plein de documents différents. [...] des rapports médicaux, des relevés de caisse, des formulaires. [...] C'est un peu plate, (Intervieweur : Est-ce que tu sens que c'est envahir ta vie privée?) Ghislain : oui un peu. J'ai de la chance de pas trop me faire contacter par les agents. Faites attention, soyez honnête. Je souhaite à personne d'avoir du trouble avec l'aide sociale. [...] Ils demandent tellement d'affaire. »

Ensuite, Monique nous présente son récit sur le contrôle des agents sur sa vie : « Depuis ma première demande à aujourd'hui, la loi a vraiment changé, elle s'est empirée sur tous les aspects. La première fois j'ai fait ma demande

à 18 ans, [...] mon agente m'a dit que mon chèque allait être coupé parce que je mangeais là où je travaillais. Même si j'étais à l'aide sociale, je pouvais travailler dans ce temps-là. Elle savait mes heures de job. Il fallait que je lui dise tout ça. À tous les jours, il fallait que je note à quelle heure je travaillais. Quand ma mère est décédée, ils m'ont demandé un papier selon quoi ma mère était bel et bien décédée pour avoir mon congé auquel j'avais droit. Je me suis senti humilié. Coudonc c'est ma mère là! J'avais pas trouvé ça drôle. J'ai pas vécu les bou-bou-macoutes, mais j'ai vécu de l'arrogance des agents. Régulièrement, ils me donnaient un formulaire où il fallait que je déclare plein de choses et que je donne plein de rapports et documents. C'est comme du contrôle ça, c'est pour les assurer que tu peux pas être sur le marché du travail. Une agente fouillait dans mes relevés de banque une fois : « C'est quoi ce 1000\$ là??? » C'est jouer avec la vie du monde. J'étais en colère! C'est des petites affaires qui font [...] que ça a empiré (la loi sur l'aide aux personnes et aux familles). Les gains de travail permis, les biens et avoirs liquides, la vie maritale... On vit dans la peur. »

Suite à la page 8

La prison sans barreaux (suite)

Un ministère prédateur au masque de héros

La surveillance des gens assistés sociaux était au sommet à l'époque de ceux qu'on appelle les « boubou-macoutes ». Boubou-macoute désignait les enquêteurs à la fraude en charge de faire des visites aux domiciles des prestataires d'aide sociale. Leur mandat était de vérifier leur statut marital ainsi que leurs biens et avoirs liquides. Bien que les enquêteurs doivent maintenant demander le consentement pour une fouille de ce type, le métier reste tout de même existant en 2024. Le ministère de l'Emploi et de la solidarité sociale a justement publié une vidéo de recrutement pour des « enquêteurs en matière frauduleuse ». On y voit des enquêteurs décrire leur travail comme une expérience stimulante et diversi-

fiée, marqué par des valeurs comme le bien commun, l'égalité et la justice. Leurs propos sont très ironiques quand on voit, dans la même vidéo, des enquêteurs regarder dans les voitures des suspects et noter ce qu'ils voient. Plus tard dans la vidéo, on les entend même parler de filature. Ce n'est pas très égalitaire de traiter des prestataires d'aide sociale comme des criminelles, alors que la grande majorité commet des erreurs de bonne foi!

Des droits inviolables... Sauf pour les personnes sur l'aide sociale

Article 4 : « Toute personne a droit à la sauvegarde de sa dignité, de son honneur et de sa réputation. »

Article 5 : « Toute personne a droit au respect de sa vie privée. »

Article 6 : « Toute personne a droit à la jouissance paisible et à la libre disposition de ses biens, sauf dans la mesure prévue par la loi. »

La Charte des droits et libertés de la personne est claire sur le sujet ; la façon dont les gens jouissant de l'aide sociale se font traiter est inconstitutionnelle. Les droits de base de ces personnes sont violés par un système de contrôle et de surveillance abusif. La seule manière dont le gouvernement peut justifier une telle violence institutionnelle est de voir les gens assistés sociaux comme des sous-citoyens. La guerre contre les boubou-macoutes est terminée, mais les abus, eux, ne sont jamais disparus. Continuons la lutte!

Salut! Je m'appelle Jonathan Carmichael, je suis le petit nouveau de l'ADDS. Depuis le 8 janvier dernier, je suis militant-salarié à l'Association, en tant que coordonnateur au dépannage juridique.



Jonathan de retour pour la défense des droits des personnes assistées sociales.

Il s'agit d'un retour aux sources pour moi. Après y avoir effectué un stage en organisation communautaire à l'hiver et à l'automne 2002, j'ai travaillé à l'ADDS de janvier 2003 à mai 2009. Par la suite, j'ai fait un passage de presque 15 ans en défense de droits des locataires au BAIL (Bureau d'animation et information logement).

Donc, en 2024, me revoilà à l'ADDS! Principalement mes tâches seront en lien avec les services de dépan-

nage juridique offerts aux personnes assistées sociales. Si vous avez des questions sur vos droits, il me fera plaisir de tenter de trouver des pistes de réponse. N'hésitez pas, il n'existe pas de questions niieuses!

J'ai aussi bien hâte de participer aux luttes et aux actions qui sont nécessaires. Il est indécent que les personnes soient maintenues dans la pauvreté alors que d'autres vivent, celles au sommet de la pyramide sociale, vivent dans une luxueuse abondance. Dans un contexte d'augmentation des inégalités sociales, il est nécessaire de se mobiliser pour faire entendre la voix des personnes qui sont au bas de l'échelle. J'espère qu'on se croisera dans les rues pour manifester ensemble!



Valériane Drouin

PROJET **Entendre et agir ensemble**

Suite à la confirmation de la prolongation du projet entendre et agir ensemble jusqu'à mars 2024, plusieurs consultations se sont tenues au cours des derniers mois dans différentes régions de la Capitale-Nationale. Toujours selon les mêmes objectifs du projet entamé durant les dernières années, nous avons visité divers groupes communautaires et ainsi rejoint plusieurs personnes assistées sociales.

L'objectif supplémentaire que nous nous étions fixé à ce stade-ci du projet était d'aller rejoindre des organismes à l'extérieur de l'agglomération de Québec et instaurer une solidarité entre nos groupes, par le biais de consultations et activités à plus long terme. Cette collaboration permettrait notamment de tenir à jour les groupes quant aux éventuelles modifications de la loi, mais aussi mettre sur pied des activités rassembleuses durant des journées d'action régionale ou nationale. Ceci aura sans doute été un défi en raison du contexte territorial (régions éloignées) et du manque d'organismes en défense de droits. Cependant, grâce à tous les efforts déployés, nous pouvons affirmer que c'est une réussite puisque nous avons étendu nos activités dans le territoire de Portneuf et de La Malbaie. Au total, plus d'une dizaine d'info-loi ont

été offertes aux personnes assistées sociales ainsi qu'aux intervenants et des activités sont en préparation pour la semaine de la dignité des personnes assistées sociales. Une tournée des principaux lieux fréquentés a également été faite dans Portneuf et La Malbaie pour faire de l'affichage et expliquer brièvement nos services aux personnes présentes.

Lors de nos visites, nous en avons profité pour approfondir la compréhension du programme de revenu de base, instauré en janvier 2023. Nous avons également présenté nos grandes luttes actuelles (vie maritale, dette à l'aide sociale et inégalités de revenus) ainsi que ce qui s'en vient dans les prochains mois (réforme de l'aide sociale, dépôt de la pétition sur la vie maritale et la semaine de la dignité des personnes assistées sociales) afin d'inviter les personnes à y participer.

Nous tenons à remercier tous ceux qui ont accepté notre invitation et nous réservent du temps pour mieux comprendre la loi sur l'aide sociale dans toute sa complexité. Grâce à ces consultations, nous travaillons en collaboration afin de mieux outiller les groupes ainsi que les personnes face aux difficultés qu'elles peuvent rencontrer, mais également continuer la lutte aux préjugés. Nous espérons que ces formations pourront permettre d'élargir les connaissances sur les droits des personnes assistées sociales à tous ceux qui en auraient besoin. C'est en diffusant toujours davantage l'information sur les droits, mais aussi les recours d'aide possibles qu'une réelle différence sera possible à long terme, tant au niveau individuel que collectif.

ADAS

Atelier Droit Aide Sociale

PROCHAINES DATES

19 mars - 23 avril - 21 mai

13h30



Penser l'avenir-8 !

Par Joseph Dansereau

Sortir de la pauvreté par un revenu citoyen VIABLE pour tous : 31 104 \$ / an ¹⁾

« COMMENT SE RÉ-UNIR »

Dans l'article « *Penser l'avenir – 7 !* », en décembre dernier, nous avons fait un très bref retour sur les conditions pour maintenir et entretenir une bonne santé, en rappelant en quoi consistaient les cinq besoins fondamentaux (essentiels) pour tout humain. Aussi, nous avons rappelé la distinction entre les « besoins essentiels » et des « désirs » qui se traduisent par des achats de biens matériels hors de la satisfaction des besoins essentiels.

À la définition des besoins essentiels, s'est ajouté un questionnement sur la notion de « progrès » et de ses impacts, tant positifs que de ses conséquences négatives, entre autres, selon neuf questions à l'égard des progrès techniques, particulièrement le « numérique ». Somme toute, cela se résumait à développer une manière de vivre moins polluante, en réalisant une révolution pacifique bien assis chez soi en pantoufles.

Enfin, malgré les difficultés imposées par le confinement lors de la COVID et, où s'ajoutaient les drames de guerres subies en Ukraine et en Israël-Palestine, nous vous invitons à trois périodes de réflexion pour répondre à la question : « Dans quel monde voulez-vous habiter ? »

Ainsi, après avoir répondu à cette question, chacunE se rend bien compte que seulE et isolÉ, ses idéaux ne peuvent, en tout ou en partie, se réaliser sans obtenir la contribution des autres humains, par des rencontres de discussion. Prendre la décision d'aller vers les autres est à la portée de la plupart d'entre nous.

En effet, ce n'est pas les choix qui manquent. Plusieurs organismes regroupent les citoyenNEs dont les

missions couvrent un grand nombre de réalités sociales et politiques, tant en défense ou en promotion des droits, qu'en éducation populaire ou en écologie. Ces organisations offrent des opportunités de rencontres où chacunE peut se mettre au service d'une cause de diverses façons, en s'assurant de combler le 5^{ième} besoin fondamental chez tout humain, un réseau d'interrelations en personne avec les autres.

Donner de son temps permet la création de nouveaux liens sociaux et en même temps, de développer ses habiletés personnelles, voire même, à en développer de nouvelles. On ne peut aussi passer sous silence, les plaisirs que l'on retire à apprendre à travailler ensemble, à rire en construisant un esprit d'équipe et à ressentir un sentiment d'appartenance dont on retire de la fierté. L'estime de soi se bâtit petit à petit dans la mesure où l'on trouve ensemble des solutions pour dépasser les difficultés rencontrées.

Certaines de ces organisations, par exemple comme l'*Association de défense des droits sociaux du Québec métropolitain (ADDS-QM)*, encourage de manière très tangible l'implication à la réalisation de ses diverses activités.

À preuve, la participation à la plupart des activités, qui se déroulent sur une demi-journée, l'ADDS-QM offre un repas et rembourse le déplacement en transport en commun. Voilà un incitatif supplémentaire à briser sa solitude. Un simple téléphone ou courriel suffit pour offrir de votre temps. En réponse, l'on pourra vous guider à faire des choix qui vous intéressent au sein de comités ou d'activités militantes. Bonne route...

Prochain article : « Agir tous ensemble »

¹ Mai 2023, mise à jour du revenu viable pour un adulte seul vivant à Québec selon l'Institut de recherche et d'information socio-économique (IRIS). Pour en savoir plus : <https://bit.ly/revenu-viable-2023>

RETOUR SUR LE FORUM

Recette de lutte (la meilleure)

Organisé par le CLAP 03



Émile Parenteau et Ghislain Hudon
délégués de l'ADDSQM au CLAP 03

Le 20 février dernier se tenait un forum donné par Yan Tremblay-Marcotte, organisateur communautaire associé à l'UQAM, en collaboration avec le CLAP-03. Pour l'événement, environ 100 personnes de divers groupes militants étaient réunis à la Maison Mère-Mallet dans le Vieux-Québec. Ce forum cherchait à solliciter le passage à l'action et le développement de la solidarité entre les groupes. Afin de répondre à ces objectifs, divers ateliers nous amenaient à méditer sur les éléments clés des luttes historiques qui ont rendu celles-ci gagnantes. L'avant-midi était consacré au visionnement de quatre capsules vidéo sur des luttes historiques suivi d'une activité en sous-groupe. L'après-midi, quant à elle, était composé d'un jeu de rôle sur la polémique des députés provinciaux se votant une augmentation de revenus de 30% et d'un calendrier des prochaines mobilisations des groupes présents.

La première activité consistait à visionner quatre capsules vidéo de style documentaire sur différentes luttes qui ont marqué le combat à la pauvreté. Une première présentait la lutte contre la taxe d'eau de 1973 à 1976. La deuxième portait sur la parité des jeunes dans l'aide sociale de 1985 à 1989. Une troisième montrait la lutte contre les « bou-bou-macoutes » de 1986 à 1989. Enfin, la dernière était sur la mobilisation pour une loi sur l'élimination de la pauvreté de 1997 à 2002. À la suite de chacun des visionnements, les gens des différentes organisations se mêlaient en sous-groupes pour cibler les « ingrédients » de ces luttes : Qui était mobilisé, qu'est-ce qu'ils ont fait, quels sont les gains, que peut-on apprendre, etc. Cette activité visait à ce que les militants présents ciblent les ingrédients clés qui ont permis une bonne mobilisation résultant à des gains concrets pour mieux recréer la recette dans les luttes présentes.



Nouvelles de la MILITANCE



Danielle Lambert

7 décembre—Se nourrir et se loger à l'année, la guignolée qu'une solution temporaire ! Organisée par Rose du Nord, l'ADDS-RS et l'ADDSQM



14 décembre—Fête de Noël réunissant les membres du Comité citoyens et citoyennes du quartier St-Sauveur et l'ADDSQM



17 janvier—L'ADDSQM était à CKIA à l'émission Québec réveille pour parler de vie maritale à l'aide



18 janvier—14 militants.es ont participé à la journée mi-bilan.



1e février—Formation organisée par le RÉPAC 03-12, sur les effets des stratégies de contrôle sur la défense collective des droits au Québec. 6 militants.es de l'ADDSQM ont participé.



20 février— 10 militants.es ont participé au Forum organisé par le CLAP 03. *Recette de lutte, 50 ans de lutte à la pauvreté.*



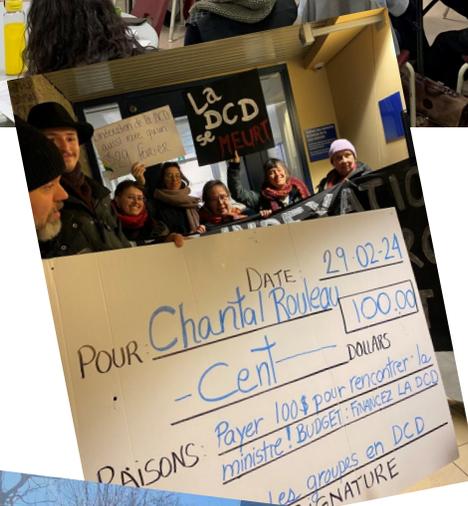
20 février— *Girard passe-moi la puck*, action théâtrale prébudgétaire, organisée par le REPAC 03-12. 4 militants.es de l'ADD SQM étaient présents.es.



22 février— 8 militants.es ont participé à la journée de formation organisée par la coalition Justice sociale, justice climatique .



27 février— 8 militants.es ont participé à l'assemblée générale du REPAC 03-12



29 février— Des groupes de défense de droits livrent un chèque de 100\$ à la ministre Rouleau dans le cadre de la campagne sur l'indexation. 5 militants.es étaient présents.es.

4 mars— Affichage pour la campagne du Collectif pour un Québec sans pauvreté. 4 militants.es y ont participé.

8 mars— Journée internationale des droits des femmes





Mars

Bernard St-Onge	Martin Chabot
Claudette Bouchard	Matthew Deslauriers-Déry
Daniel Morin	Pierre Cormier
Gaétan Giguère	Simon Hénaire
Hugue Parent	Michel Champagne
Jacques-Émile Tellier	

MARS 2024



dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
					1	2
3	4	5	6	7	8 12h Marche—Journée internationale des droits des femmes	9
10	11	12 13h Formation budget du Québec	13 9h30 Comité Interrives	14 9h30 Comité lutte	15	16
17	18 13h30 Comité loi	19 13h30 Atelier droits aide sociale	20	21	22	23
24	25	26 9h30 Comité organisateur	27	28	29	30
31						

- ↓ **Avez-vous des questions sans réponse ? Utilisez le *Dépannage téléphonique* au 418-525-4983.**
- ↓ **Vous avez des questions concernant l'aide sociale ? Nous vous invitons à l'*Atelier Droit aide sociale* (rencontres collectives d'information sur la loi de l'aide sociale).
L'horaire des rencontres est disponible aux *locaux de l'Association* ou au 418-525-4983.**
- ↓ **Voulez-vous vous impliquer dans la défense des droits individuels et collectifs ? Passez nous voir !**